

PROJET « EDUC-ACTEURS » 2018-2019

SPÉCIAL

FEMINISATION ET COUPE DU MONDE 2019

Projet à retourner **IMPERATIVEMENT** avant le **17 MARS 2019**
à la Ligue de football des Hauts de France



Vous trouverez dans ce dossier :

- La fiche d'identité du club à compléter (P.2)
- La fiche projet « EDUC-ACTEURS » à compléter (P.3)
- Le règlement et une notice pour la transmission des dossiers (P.4)

PRESENTATION DU PROJET

« ENSEMBLE VERS LA COUPE DU MONDE FEMININE »

Le dossier devra porter sur différentes thématiques en lien avec les objectifs de la féminisation (minimum 2 objectifs) parmi la liste suivante :

- La promotion de la santé par la pratique sportive
- L'engagement, l'insertion des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport
- La solidarité, notamment entre les générations, autour des valeurs du sport
- Le lien entre le sport et la culture
- La promotion du développement durable, environnement au sein des manifestations sportives

**Vous souhaitez valoriser une action originale mise en œuvre
par le ou les éducateurs ou éducatrices de votre club,
pour une ou plusieurs équipes ?**

Alors présentez votre projet en complétant ce document !

FICHE D'IDENTITE DU CLUB

Nom du club :

District :

Numéro d'affiliation du club :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Site internet :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal : Commune :

Nombre d'adhérents licenciés de l'association :

Dont	<input type="text"/>	hommes	<input type="text"/>	femmes
Dont –de 18 ans	<input type="text"/>	hommes	<input type="text"/>	femmes

Nombre d'équipes dans le club :

Vétérans : U.15 F :

Seniors : U.13 :

Seniors F: U.13 F:

U.19: Football d'animation:

U.19 F: Football d'animation F:

U.17: Futsal:

U.15 : Football Entreprise :

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du présent projet « EDUC-ACTEURS »

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Catégories et niveaux de(s) l'équipe(s) concernée(s) :

Présentation de l'action : Veuillez barrer les mentions inutiles.

La promotion de la santé par la pratique sportive

L'engagement, l'insertion des jeunes et l'éducation à la citoyenneté par le sport

La solidarité, notamment entre les générations, autour des valeurs du sport

Le lien entre le sport et la culture

La promotion du développement durable, environnement au sein des manifestations sportives

Intitulé de l'action :

Objectifs de l'action :

Description de l'action :

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales (ZEP), nombre, etc.) ?

Moyens Humains et Matériels mis en œuvre :

Date de mise en œuvre prévue (début) et durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Budget Prévisionnel du projet :

Informations complémentaires éventuelles :

REGLEMENT

Article 1 : L'appel à projets est ouvert aux clubs de football des Districts et de la Ligue de Football des Hauts-de-France.

Article 2 : La participation est gratuite. Elle implique l'acceptation du présent règlement.

Article 3 : Le dossier est constitué du présent document auquel pourront être joints tous autres supports explicatifs comme diaporama, film etc. **Ils doivent toutefois respecter les critères de la page 3.**

Article 4 : Les dossiers « EDUC-ACTEURS » seront transmis ou déposés au siège de la Ligue de Football des Hauts-de-France pour le **17 MARS 2019 dernier délai. Sans le respect des critères page 3 ou étant hors délai, les dossiers seront refusés**

Article 5 : Le jury de la **Commission Régionale Comportements, Éducation, Prévention, se réunira début AVRIL 2019 pour sélectionner les meilleurs projets. Les éducateurs sélectionnés seront ensuite convoqués ultérieurement, afin de venir soutenir leur projet devant le jury.**

Article 6 : Les décisions du jury sont sans appel.

Article 7 : **Récompenses**

Les meilleurs projets se verront ainsi récompensés par la Ligue de Football des Hauts-de-France, ils recevront pour leurs clubs, une dotation matérielle en fonction des besoins exprimés.

Article 8 : L'organisateur ne pourra être tenu responsable, si cette opération, pour des raisons indépendantes de sa volonté, devait être en totalité ou partie modifiée ou annulée.

Article 9 : Pour clore cette opération, une remise de récompenses sera organisée par la Ligue pour mettre à l'honneur tous ces « EDUC-ACTEURS ». **Les clubs absents lors de cette manifestation, ne pourront, en aucun cas prétendre à recevoir la dotation qui leur était dévolue.**

PROCEDURE DE RETOUR

Le dossier complet est à retourner par courrier avant le **17 MARS 2018 DELAI DE RIGUEUR.**

Au siège de la Ligue de Football des Hauts-de-France,
à l'attention de Madame Anne-Sophie LAURENT
47 avenue du Pont de Bois, CS 20363
59666 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Ou par courriel :

alaurent@lfhf.fff.fr

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter
Monsieur Jean-Yves TAS au 06.42.44.63.86

jean-yves.tas@wanadoo.fr